



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine
du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : MOINE Brian

Objet : Plat'AU - DECLARATION PREALABLE

Numéro : DP 062498 24 00229 U6201

Adresse du projet : 13 PLACE DE LA REPUBLIQUE 62300
LENS

Déposé en mairie le : 07/11/2024

Reçu au service le : 16/11/2024

Nature des travaux:

Demandeur :

CAISSE D EPARGNE ET DE
PREVOYANCE HAUTS DE FRANCE
CAISSE D EAPRGNE HAUTS DE
FRANCE représenté(e) par Monsieur
BAVILLE ROMAIN

612 RUE DE LA CHAUDE RIVIERE
59800 LILLE

L'immeuble concerné par ce projet est situé en abords du ou des monuments historiques listé(s) en annexe. Les articles L.621-30, L.621-32 et L.632-2 du code du patrimoine sont applicables.

Après examen de ce projet, l'Architecte des Bâtiments de France donne son accord.

Il est bien noté que les panneaux ne seront pas visibles depuis l'espace public.

Fait à Arras

Signé électroniquement
par Stéphane PILON
Le 16/12/2024 à 20:15

**L'Architecte des Bâtiments de France
Monsieur Stéphane PILON**

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débiter les travaux à la réception de cet avis.

En cas de désaccord avec l'Architecte des Bâtiments de France, l'autorité compétente peut saisir, dans un délai de sept jours à compter de la réception du présent acte, le préfet de région (Direction régionale des Affaires culturelles des Hauts-de-France - 1-3 rue du Lombard CS 80016 - 59041 Lille Cedex) par lettre recommandée avec accusé de réception.

ANNEXE :

Gare situé à 62498|Lens.

Monument aux morts du rond-point Van Pelt situé à 62498|Lens.